

Accompagnement
à la
scolarité



Guide des partenaires



Dans nos quartiers, des enfants et des jeunes ont besoin, à un moment de leur scolarité, d'un appui ou d'une prise en charge particulière. Les efforts des enseignants, en temps scolaire comme après la classe, peuvent être complétés par l'intervention d'associations qui assurent différentes formes d'accompagnement à la scolarité.

La Ville de Lyon et ses partenaires soutiennent ces actions. Ils encouragent le travail conduit dans le cadre de la Charte d'accompagnement à la scolarité.

Les associations et les professionnels s'engagent notamment sur 3 principes :

- Toute action est à caractère non lucratif.
- Les associations s'interdisent toute forme de prosélytisme, politique ou religieux.
- En liaison avec l'école ou le collège, elles s'efforcent de développer des conditions favorables à la réussite scolaire des enfants.

Nous tenons à remercier tous les partenaires de ces actions et en particulier les bénévoles pour leur contribution essentielle à la réussite scolaire des enfants.

Alexandrine Pesson
Maire du 5^e arrondissement



Yves Fournel
Adjoint au Maire
Délégué à l'Éducation
et à la Petite enfance



Collectif d'accompagnement à la scolarité

Depuis plus de 15 ans, à l'initiative d'associations et des services sociaux du 5^e arrondissement est né le Collectif d'accompagnement scolaire. Ce Collectif souscrit pleinement à la Charte nationale d'accompagnement scolaire signée en 1992 et actualisée en 2001, devenant Charte d'accompagnement à la scolarité.

Toutes les structures qui le composent à savoir :

- Centre social St Just ;
- Centre social Champvert ;
- Centre socio-culturel du Point du Jour ;
- Entraide Pierre Valdo ;
- M.J.C. St Just ;
- Secours Catholique du 5^e ;
- SPES soutien scolaire ;
- Assistantes sociales scolaires et des M.D.R.

s'engagent à mettre la Charte à la disposition des bénévoles et des familles, s'ils souhaitent la consulter.

Les associations proposent aux enfants et aux jeunes du quartier des actions d'accompagnement et des ateliers gratuits et diversifiés. Dans un esprit laïc et ouvert, toutes les structures du Collectif soutiennent chaque enfant, chaque jeune dans sa scolarité. Pour accompagner dans leur scolarité les enfants et les jeunes en difficulté scolaire.

Mettre au service des enfants et des jeunes, en lien avec leurs familles et les établissements scolaires, la disponibilité, les compétences et le professionnalisme des personnes engagées dans les diverses structures.

Rencontre tous les deux mois environ, dans l'une des structures susnommées, pour :

- échanger des informations ;
- évaluer les actions ;
- expliquer les méthodes de travail ;
- mener une réflexion sur un thème précis ;
- mettre en place des formations appropriées.

CENTRE SOCIAL DE CHAMPVERT
204, avenue Barthelemy Buyer
69009 Lyon
Tél. 04 78 25 07 59

Contact : Anne Darbouse

- Aider l'enfant à se mettre en situation de réussite face à l'apprentissage.
- Développer ses capacités relationnelles, l'épanouissement personnel et l'autonomie de chacun.
- Améliorer les relations parents / enfants / école. *"Nous ne sommes pas là pour remplacer l'école ou les parents. Nous nous voulons complémentaires".*

MODALITÉS D'ORGANISATION

- Niveau élémentaire :
Le mardi et/ou le jeudi, après la classe de 16h30 à 18h15 au centre social de Champvert.
- Niveau secondaire :
Le mercredi après-midi, salle PJJ informatique du centre social de Champvert.

L'équipe d'accompagnateurs est composée d'animateurs permanents et de bénévoles. L'action est coordonnée par la responsable du secteur Enfance. Des formations sont proposées au cours de l'année aux accompagnateurs.

Différentes actions sont mises en place :

- multimédia pour les CE2, CM1, CM2 ;
- conte, lecture, écriture pour les CP ;
- accompagnement à la scolarité du CP au CM2. Les enfants sont répartis par groupe de niveau. Temps individuels et collectifs.
- Multimédia pour les collégiens.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

15 € par an + adhésion à l'association.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font pour l'année scolaire entière. Ceci nous permet d'avoir un suivi avec l'enfant.

Pour les enfants
du primaire et du collège

CENTRE SOCIAL ST JUST

31, rue des Farges

69005 Lyon

Tél. 04 78 25 35 78

L'accompagnement scolaire est organisé pour des enfants en difficultés scolaires, pas suffisamment autonomes pour travailler seuls.

Cet accompagnement s'adresse également à des enfants que les parents ne peuvent pas aider (maîtrise insuffisante du français ou parent indisponible avant 18h15). Au delà de l'activité elle-même, il s'agit aussi de faciliter l'intégration des enfants et de leur famille dans leur environnement proche.

PUBLIC CONCERNÉ

Un travail d'accueil des familles est aussi assuré pour les informer des actions du centre social et faciliter leur intégration au sein de l'association.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Un responsable de l'accompagnement scolaire + 12 bénévoles (retraités ou actifs), le nombre de bénévoles est fonction bien sûr du nombre d'enfants inscrits. Les familles prennent un rendez-vous avec la responsable de l'accompagnement scolaire pour inscrire leurs enfants et payent uniquement leur carte d'adhérent de 15 €.

L'accompagnement est assuré par des bénévoles qui adhèrent aux valeurs du centre social.

L'accompagnement scolaire fonctionne en trois temps :

- 1^{er} temps : 16h45 à 17h : goûter, détente ;
- 2^e temps : 17h à 17h45. Aide aux devoirs. Chaque bénévole encadre 2 enfants ;
- 3^e temps : 17h45 à 18h15 : activité manuelle ou jeux de société.

Un travail de recherche de liens avec les écoles est fait afin d'articuler les interventions entre les uns et les autres, le mieux possible.

L'accompagnement scolaire se déroule 3 jours par semaine : lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 18h15.

Les enfants peuvent venir 1, 2 ou 3 fois par semaine.

L'accompagnement scolaire ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires ; cependant des propositions sont faites aux familles, afin qu'elles puissent participer si elles le souhaitent à d'autres actions telles que des sorties familiales, ...

LIEU

L'accompagnement scolaire se passe dans les locaux du centre social St Just.

Pour les enfants
du primaire

CENTRE SOCIO-CULTUREL
DU POINT DU JOUR
10, impasse Secret
69005 Lyon
Tél. 04 78 25 55 89
Fax 04 78 36 09 29

Contact pour les primaires :
Fatima Boudjoudj
Contact pour les collèges :
en cours de recrutement

Pour le CP et élémentaire :

- aider l'enfant à bien vivre sa scolarité ;
- donner un "coup de pouce" à des enfants en difficultés ;
- travailler avec eux la concentration, la mémoire, l'organisation, la logique ;
- renforcer le lien parents/école.

Pour le collège :

- contribuer à la réussite scolaire en prenant le jeune dans sa globalité ;
- travailler leur autonomie dans le travail et le plaisir d'apprendre ;
- favoriser l'ouverture culturelle de l'élève.

PUBLIC CONCERNÉ

Les enfants du CP et CE1 de l'école des Gémeaux et Joliot Curie, proposés par l'équipe Educative. Les élèves de 6^e et 5^e des collèges Charcot et Battières.

MODALITÉS D'ORGANISATION

• Pour le CP et CE1 :

Concernant les enfants de l'école Joliot Curie, l'accompagnement est individualisé. Chaque enfant travaille avec un bénévole référent.

Ils utilisent différents supports tels que le jeu, les livres...

Concernant l'école des gémeaux, l'accompagnement est collectif et il est encadré par un professionnel. Dans les 2 cas, le lien avec les parents et les instituteurs est une priorité.

- **Pour les collégiens :**

Nous proposons un suivi ciblé pour chaque élève en fonction de ses difficultés, une relation privilégiée avec les bénévoles, ainsi qu'un lien avec les différents adultes qui entourent l'élève (parents et enseignants). Mise à disposition d'une salle multimédia et d'une bibliothèque.

Pour le CP / élémentaire Gémeaux : le mardi de 16h30 à 17h45.

Pour le CP - CE1 / élémentaire Joliot Curie - impasse Secret : les lundis et jeudis de 16h30 à 17h45 et les mercredis de 9h30 à 11h.

Pour le collège : le mardi de 17h30 à 18h45 et le jeudi de 17h30 à 18h45 d'octobre à juin (sauf pendant les vacances scolaires).

LIEU

Pour les enfants des Gémeaux : à l'école des Gémeaux.

Pour les enfants de Joliot Curie : au centre socio-culturel du Point du Jour et à l'Espace 33, rue Sœur Janin.

Pour les collégiens :

- centre social, impasse secret, le jeudi,
- locaux annexes, Espace - 33, rue Sœur Janin, le mardi

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Adhésion obligatoire : 13 € par an.

Pour les enfants
du CP et CE1, de la 6^e et 5^e

ENTRAIDE PIERRE VALDO
Centre Provisoire d'Hébergement
de Lyon
176, rue Pierre Valdo
69005 Lyon
Tél. 04 72 16 30 60

Responsable : Bernadette Levy

Le Centre Pierre Valdo accueille des familles de réfugiés. La plupart des enfants ne parlent pas français et ont souvent connu une scolarité très chaotique.

Notre objectif est de les aider à trouver leur place dans le système scolaire français, à faciliter leur intégration en les accompagnant tout au long de l'année

PUBLIC CONCERNÉ

Les enfants et les jeunes du Centre Pierre Valdo, primaires et secondaires scolarisés principalement à l'école des Gémeaux , aux collèges des Battières, Charcot , Clin Paul Fabre...

MODALITÉS D'ORGANISATION

Accompagnement individuel par des bénévoles qui ont le souci d'améliorer leurs compétences par des formations, de créer des liens avec les enseignants et les familles. Ils sont accueillis tous les jours après l'école de 17h à 19h. Ils ont à leur disposition bibliothèque et ordinateur.

LIEU

Au Centre "Entraide Pierre Valdo".

Pour les enfants
du primaire et secondaire

MJC ST JUST
47, rue des Farges
69005 Lyon
Tél. 04 72 32 16 33

Contact : Cécile Barbero

Aider les jeunes dans la compréhension et la réalisation de leurs "devoirs". Replacer les jeunes dans le processus scolaire et non pas apporter uniquement une réponse à une difficulté ponctuelle (cela passe par la mise en place d'objectifs progressifs et réalisables). Renforcer le lien entre jeunes, parents et professeurs.

MODALITÉS D'ORGANISATION

La M.J.C. se positionne en tant que médiatrice entre l'école et la famille de l'enfant.

- Par la présence de bénévoles dont les compétences et l'expérience permettent un accompagnement large (transmission de connaissance, qualité de la relation avec le jeune, avec la famille).
- Par l'approche des bénévoles qui dépasse la seule "aide aux devoirs" pour transmettre des méthodes d'apprentissage, d'organisation et de gestion du temps, en lien avec les difficultés concrètes qu'éprouvent les jeunes.

- Par la proposition, en lien avec le collectif, de formations accessibles aux bénévoles.
- Par l'utilisation des technologies d'information et de communication actuelles (Internet, l'outil informatique) à disposition à la M.J.C.
- Par différentes réunions où se côtoient les jeunes, les familles et les bénévoles aux temps forts de l'année scolaire (début d'année, fin de chaque trimestre).
- Par le renforcement des liens avec les établissements scolaires permettant un encadrement plus large pour chaque jeune.
- La M.J.C. s'inscrit dans le Collectif d'accompagnement scolaire du 5^e arrondissement.

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30 à la M.J.C.

Pour les enfants
du collège

SECOURS CATHOLIQUE

Equipe locale du 5^e
20 bis, rue des Aqueducs
69005 Lyon

Contact : Nicole Baisle
Tél. 04 78 25 62 80
Responsable : Nicole Salaud-Salmon
Tél. 04 78 25 89 62

Prendre en compte la globalité de l'enfant, du jeune. Etre à l'écoute de l'enfant, du jeune. Etablir la confiance. Redonner une motivation et l'envie de découvrir et d'apprendre. Les aider à développer leurs compétences. Instaurer une relation avec les parents : liens famille / école / bénévole.

PUBLIC CONCERNÉ

Les élèves en grande difficulté.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Une aide individuelle au domicile de la famille, une fois par semaine au minimum.

Après accord avec la famille, pour les collégiens et les lycéens il est proposé en outre :

- des ateliers par matière : le mercredi à 14h30 ;
- un atelier collectif : les lundi et jeudi de 17h30 à 19h

LIEU

Au Secours catholique.

Pour tous les enfants

SPES

16, rue Alexandre

69005 Lyon

Tél. 04 72 57 07 93

Contact : Monique Kuntz

L'association SPES soutien scolaire vous accueille tous les jours de 15h à 19h. L'accompagnement est assuré uniquement par des bénévoles (étudiants, adultes ou retraités) auxquels une formation adaptée est proposée (en lien avec le Collectif d'accompagnement à la scolarité du 5^e arrondissement).

PUBLIC CONCERNÉ

Les élèves de primaire, de collège, de lycée général ou professionnel.

Conditions :

- parents non imposables, ou très faiblement imposables (les familles monoparentales peuvent faire exception à la condition précitée),
- une adhésion annuelle à l'association et un engagement (des parents et du jeune) sont demandés à l'inscription.

Accompagner :

- ce n'est pas "refaire l'école", mais aller dans le même sens qu'elle, et pour cela, avoir le plus possible de relations avec les enseignants (en accord avec l'enfant et la famille) afin de conduire une action efficace et cohérente au bénéfice du jeune ;

- c'est (re)donner le goût de l'école, développer la curiosité, encourager le travail personnel ;
- c'est restaurer la confiance en soi, remettre "en projet", et conduire à l'autonomie ;
- c'est aussi faire (re)découvrir les méthodes qui permettront à l'élève de profiter au maximum de l'enseignement qu'il reçoit en établissement scolaire ;
- et enfin, c'est une aide pour désamorcer les craintes et les réticences par rapport à "l'école" et aux enseignants (que ce soit pour les jeunes et/ou leur famille).

MODALITÉS D'ORGANISATION

Le soutien est toujours individuel (matières, horaires, rythme sont adaptés en fonction des besoins et de la disponibilité des jeunes).

...

Pour tous les enfants

• • •

Chaque "élève" est accompagné par un bénévole (toujours le même). Celui-ci veille à :

- l'écouter, le rassurer, l'encourager ;
- l'aider à s'organiser (méthodes de travail) et à prendre conscience de son mode de fonctionnement par rapport aux apprentissages ;
- lui faire découvrir ses "points" de réussite ;
- travailler avec lui pour combler les lacunes.

1h ou 2 par semaine. Assiduité et ponctualité sont de rigueur.

LIEU

Dans des locaux mis à la disposition de l'association dans le 5^e arrondissement :

- 16, rue St Alexandre ;
- 50, rue Roger Radisson ;
- 51, rue des Macchabées ;
- Maison Dufour, 25 rue Joliot Curie.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Les cours sont gratuits. Il est demandé aux familles une adhésion annuelle de 20 €. Un point est fait au milieu de l'année avec le bénévole, la famille et le jeune.

Il est également proposé un stage "apprendre à apprendre" qui se déroule pendant des vacances scolaires. Chaque groupe est composé de jeunes volontaires retenus en fonction de différents critères, en accord avec les familles et avec avis des enseignants.

Pour tous les enfants

Et aussi dans certaines écoles

En fonction des besoins identifiés par l'école et ses partenaires, certaines actions spécifiques peuvent être mises en place. L'inscription des enfants à ces ateliers se fait sur proposition d'une commission réunissant l'enseignant, un représentant du RASED, un représentant social et/ou médical de la DPSE et le référent périscolaire avec l'accord de l'enfant et de ses parents.

LES ATELIERS LANGAGES

Ils s'adressent à des enfants, de moyenne et grande section de maternelle, repérés en retard de langage et/ou en difficulté de communication dans le système éducatif. Ces ateliers sont mis en place pour lutter contre l'échec scolaire dès la maternelle, l'atelier langage est :

- un lieu d'acquisition linguistique et d'enrichissement du vocabulaire,
- un espace de communication intégrant différents modes d'expression dans lequel l'enfant va (re)trouver un certain "plaisir à parler",
- une relation privilégiée à l'adulte et avec ses pairs au sein d'un petit groupe.

Il est structuré sur la base d'un

partenariat étroit école / famille / association. Le projet est présenté par l'école et élaboré en partenariat avec l'association.

LES ATELIERS "COUP DE POUCE CLÉ"

Atelier d'accompagnement à la lecture, proposé par l'APFEE (Association Pour Favoriser une Ecole Efficace) et animé par des intervenants formés. Il s'adresse à des enfants du CP. L'atelier cible les enfants en difficultés sociales et/ou culturelles qui rendent l'entrée dans les apprentissages et en particulier la lecture, plus difficile, ceux qui ne reçoivent pas chaque soir, après l'école, le soutien nécessaire.

Les activités sont strictement définies par un cahier des charges national et limitées au "dire-lire-écrire". Les parents assistent à 2 ou 3 ateliers et doivent s'impliquer quotidiennement à la maison. Un contrat est signé par l'élève, les parents, l'enseignant et le coordonnateur et le maire.





LES ATELIERS ALPHA (ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT À LA LECTURE)

Cet atelier s'adresse à des élèves du CP peu à l'aise avec les apprentissages et en difficulté sur l'écrit. L'objectif est de faciliter l'appropriation du lire-écrire par le développement d'un temps spécifique d'animation autour de l'écrit ou du livre. Les parents sont associés à l'action en étant informés des objectifs et du déroulement et en participant à au moins un atelier dans l'année. Un contrat est signé par l'élève, les parents, l'enseignant et l'animateur. Cet atelier fonctionne en partenariat avec l'Université Lyon II.

LES ATELIERS DE LECTURE OU D'ÉCRITURE

Cet atelier s'adresse aux élèves à partir du CE1 jusqu'au CM2. L'objectif est de proposer une aide au lire-écrire sur le temps périscolaire, dans un cadre ludique. Une évaluation est organisée par un psychologue en fin d'année.

Cet atelier fonctionne en partenariat avec l'Université Lyon II.

Tous ces ateliers sont financés par la Ville de Lyon dans le cadre de la programmation temps périscolaire des écoles de la Ville.

Besoin d'autres conseils ?

Le service médico-social scolaire de la Direction Prévention Santé Enfant (Ville de Lyon), intervient de la Grande section au Cours moyen 2. Implanté dans les écoles, il est à la disposition des familles, professionnels et bénévoles.

Le personnel médico-social assure des permanences dans toutes les écoles pour répondre aux questions en lien avec les besoins des enfants, notamment autour de la scolarité et faciliter la relation famille - école.

Il informe sur les possibilités d'aide et de prise en charge des préconisations de soins (consultations spécialisées, orthophonie, lunettes...) pour l'enfant.

Il aide les familles qui le souhaitent dans l'organisation du temps libre de l'enfant (accompagnement scolaire adapté à la situation et à la demande de la famille, loisirs...) et des vacances.

Les assistants sociaux en particulier sont dans un lien régulier avec les familles, les enseignants et les associations d'accompagnement scolaire. Ils participent à l'échange et la réflexion au sein des collectifs d'accompagnement scolaire des différents arrondissements.

Vous pouvez trouver les coordonnées de l'équipe médico-sociale de votre école sur le panneau d'affichage de l'école et auprès du directeur.

Comment contacter les assistantes sociales scolaires ?

• Albert Camus	04 78 36 23 72
• Champvert	04 78 25 05 64
• Diderot	04 78 25 91 15
• F. Buisson	04 78 36 23 20
• F Truffaut	04 78 36 66 18
• Fulchiron	04 78 37 04 19
• Gerson	04 78 27 35 52
• Joliot Curie	04 78 25 29 68
• Les Gémeaux	04 78 36 38 44

Comment contacter les assistantes sociales des Maisons du Rhône ?

St Jean

35, rue St Jean 04 72 40 20 08

Saint Jean

5 bis, place du Petit Collège 04 78 42 24 25

Point du Jour

38 et 42, rue Sœur Janin 04 78 25 92 49

St Just

10, rue des 4 Colonnes 04 78 25 50 11

Jeunet/Valdo

1, rue Jeunet 04 78 25 50 11

Comment contacter les établissements scolaires ?

Ecoles élémentaires publiques

- Diderot 25, avenue de Ménéval
- Jean Gerson 1, rue Lainerie
- Gémeaux 54, rue Pierre Valdo
- Joliot Curie 19-27, rue Joliot Curie
- Fulchiron 15, quai Fulchiron
- Ferdinand Buisson 13, rue Benoist Mary
- Albert Camus 15-17, montée du télégraphe
- Champvert ouest 231, avenue Barthélémy Buyer

Collèges

- Jean Moulin 1, place des Minimes
- Saint Just 21, rue des Farges
- Les Battières 56, avenue Général Eisenhower
- Charcot 13, rue Commandant Charcot



Édition 2006